



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE FINANCES
ET SERVICES À LA POPULATION
Direction Sports

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20250922-2879B-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2025

Publication : 09/10/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 9 octobre 2025

Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 22 septembre 2025

37 élus présents (58 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation de l'assemblée délibérante, il appartient au Bureau :
« Approuver les plans de financement d'opérations ou de projets dont la communauté d'agglomération est maître d'ouvrage ou partenaire et solliciter les subventions ou autres financements possibles ».

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'INVESTISSEMENT
TERRITORIAL INTÉGRÉ 2021-2027 : PROJET DE RÉALISATION D'UNE
PLAINE DE JEUX D'EAU AU STADE NAUTIQUE DE L'ILLBERG À MULHOUSE
(7.5.8/2879B)**

Dans le cadre de la programmation européenne 2021-2027, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) finance des projets structurants à l'échelle territoriale via les ITI, permettant de mobiliser plusieurs priorités d'investissement dans une logique de partenariat et de cohérence territoriale.

Le présent projet de réalisation d'une plaine de jeux d'eau au Stade Nautique de l'Illberg s'inscrit dans cette démarche, visant à renforcer l'offre sportive, l'attractivité du site et le bien-être des usagers, en cohérence avec les orientations stratégiques du programme.

I. Présentation de l'opération

Le stade nautique de l'Illberg, mis en fonction en 1962, s'étend sur près de 7 hectares. Il demeure une référence sur notre territoire par sa surface de bassins, son parc arboré et son implantation exceptionnelle au cœur d'une plaine sportive remarquable.

Compte tenu de l'état de vétusté des pataugeoires existantes et dans un objectif de redynamisation du site, le Bureau a acté par délibération du 3 mars 2025, le lancement d'une consultation en vue de la réalisation d'une plaine de jeux d'eau.

Cet îlot de fraîcheur, implanté en lieu et place des pataugeoires existantes, est prévu d'être accessible de manière indépendante du stade nautique de l'Illberg en dehors de la période estivale. Pendant la période estivale, il fera partie du stade nautique et sera entièrement accessible.

II. Coût du projet :

Dépenses		Recettes		
Projet	Coût HT	Financeur	Subvention	%
Aménagement de la plaine de jeux d'eau	2 000 000 €	Fonds européens ITI	500 000 €	25%
		m2A	1 500 000 €	75%

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

Nature : 2313

Chapitre : 23

Service gestionnaire et utilisateur : CONSTRUCTION ET PATRIMOINE / SPORTS

Lignes de crédit n°31210

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve cette opération,
- approuve le plan de financement prévisionnel exposé,
- précise qu'en cas de diminution de recettes attendues, Mulhouse Alsace Agglomération augmentera d'autant sa participation,
- autorise le Président ou son représentant à solliciter les demandes de subventions et à signer toutes les pièces ainsi que les modifications ultérieures nécessaires à la mise en œuvre de la subvention.

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, featuring a stylized 'H' and 'S' followed by a cursive flourish.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'F' and 'J' followed by a cursive flourish.

Fabian JORDAN